

MAIRIE D'HERVILLY-MONTIGNY
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL

Du Mercredi 27 Mai 2020 à 18h30

Présidence : M. Maurice ROGER

Présents : M. Benoît BALLUET, M. Ludovic BONNEL, Mme Martine CAILLET, Mme Angélique CARLIER, M. Grégory CARLIER, Mme Christine COQUELLE, M. Gaëtan DODRE, Mme Elisa DROY, Mme Jennifer JACQUET, M. Maurice ROGER, M. Emmanuel SARRAZIN

I) Election du Maire

Après lecture des articles des articles L.2122-4 et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales M. Maurice ROGER propose aux conseillers présents l'élection du Maire.

M. Gaëtan DODRE est le seul candidat au poste de Maire.

Chaque Conseiller Municipal à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	<u>11</u>
Bulletin blanc ou nul	<u>1</u>
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	<u>10</u>

Monsieur Gaëtan DODRE, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire, et a été immédiatement installé.

II) Détermination du nombre d'adjoint

Après lecture des articles L.2122-1 et L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Gaëtan DODRE propose le vote de deux adjoints.

Chaque Conseiller Municipal à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	<u>11</u>
1 adjoint	<u>1</u>
<u>2 adjoints</u>	<u>9</u>
3 adjoints	<u>1</u>

III) Election du 1er Adjoint au Maire

Après lecture des articles L.2122-4 et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Gaëtan DODRE propose au vote le poste de 1^{er} Adjoint au Maire.

M. Ludovic BONNEL est le seul candidat au poste de 1^{er} Adjoint.

Chaque Conseiller Municipal à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	<u>11</u>
Bulletin blanc ou nul	<u>0</u>
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	<u>11</u>

Monsieur Ludovic BONNEL, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 1^{er} Adjoint, et a été immédiatement installé

IV) Election du 2^{ème} Adjoint au Maire

M. Gaëtan DODRE propose au vote le poste de 2^{ème} Adjoint au Maire.

Mme Angélique CARLIER, Mme Elisa DROY, M. Maurice Roger sont candidats au poste de 2^{ème} Adjoint au Maire.

Chaque Conseiller Municipal à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

1^{er} tour (majorité absolue)

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	<u>11</u>
Bulletin blanc ou nul	<u>0</u>
Mme Elisa DROY	<u>3</u>
Mme Anglique CARLIER	<u>4</u>
M Maurice ROGER	<u>4</u>

2^{er} tour (majorité absolue)

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	<u>11</u>
Bulletin blanc ou nul	<u>0</u>
Mme Elisa DROY	<u>4</u>
Mme Anglique CARLIER	<u>4</u>
M Maurice ROGER	<u>3</u>

1^{er} tour (majorité relative)

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	<u>11</u>
Bulletin blanc ou nul	<u>0</u>
Mme Elisa DROY	<u>4</u>
<u>Mme Anglique CARLIER</u>	<u>4</u>
M Maurice ROGER	<u>3</u>

Mme Angélique CARLIER, ayant obtenu la majorité relative et étant la plus âgée a été proclamée 2^{ème} Adjoint, et a été immédiatement installée.

Lecture et signatures de la charte des élus par l'ensemble des conseillers présents.

La séance est levée à 19H40